

Ville d' **ANTONY**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2015

Le 05 février 2015, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 30 janvier 2015, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS.

ETAIT REPRESENTEE : Mme AGUILAR

Mme BENOIT est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL AGDE 6 D'ANALYSE FISCALE ET TERRITORIALE AVEC LA SOCIETE A6CMO POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 560 EUROS TTC. (25/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR PRADELLES DE LATOUR ETHNO-PSYCHOLOGUE POUR LE FINANCEMENT D'INTERVENTIONS AU SEIN DU GROUPE RESSOURCES POUR UN MONTANT DE 960 EUROS TTC. (27/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (26/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE L'ECOLE MATERNELLE VAL DE BIEVRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (26/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC M. FRIOT - AUTEUR POUR DES RENCONTRES AVEC DES ELEVES D'ECOLES ELEMENTAIRES LE JEUDI 27 NOVEMBRE 2014 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 438 EUROS. (27/11/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DE JEUX - DE SOLS AMORTISSANTS ET DE CLOTURES SUR DIFFERENTS SITES DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE P.O.S.E. POUR UN MONTANT DE 228 041.50 EUROS HT. (02/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE AFIN D'INSCRIRE LE CINEMA LE SELECT AU SEIN DU DISPOSITIF COLLEGE AU CINEMA. (06/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA SARL TROPICAL FUN POUR L'ANIMATION D'UNE SOIREE DANS LE CADRE DE L'ANNIVERSAIRE DES DIX ANS DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS POUR UN MONTANT DE 660 EUROS TTC. (03/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NATUREPARIF POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'EXPOSITION « SOUS NOS PIEDS, LA TERRE, LA VIE » DU 6 JANVIER AU 3 MARS 2015 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD. (03/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NATUREPARIF POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'EXPOSITION « ZERO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES » DU 3 AU 27 MARS 2015 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD. (03/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE DUNOYER DE SEGONZAC AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AMICALE DUNOYER DE SEGONZAC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (03/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION EUROPA CINEMAS AFIN DE MAINTENIR LE CINEMA LE SELECT EN QUALITE DE MEMBRE DU RESEAU EUROPA CINEMAS. (03/12/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE DECONSTRUCTION DE TROIS BATIMENTS DE LA VILLE A LA SOCIETE MELCHIORRE POUR UN MONTANT DE 506 502 EUROS TTC. (04/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HAND BALL CLUB D'ANTONY. (09/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ABONNEMENT DES MEDIATHEQUES MUNICIPALES A UNE BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES AVEC LA SOCIETE ELECTRE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 6 373.64 EUROS TTC. (10/12/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP - LOT 9 COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES AVEC LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 5 065.18 EUROS TTC. (11/12/2014)
- DECLARATION D'INFRACTUOSITE DU MARCHE A BONS DE COMMANDE PASSE SELON LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT CONCERNANT LE REPERAGE DE L'AMIANTE DANS DIVERS SITES -LOT N°2 EXAMEN VISUEL APRES TRAVAUX DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES D'EMPOUSSIEREMENT. (15/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX D'INSTALLATIONS SPORTIVES DE L'ESPACE SPORTIF LIONEL TERRAY AU PROFIT DE LA SOCIETE POURQUOI PAS LA LUNE POUR UN MONTANT DE 31 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (16/12/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT ENTRE LA SARL GRAND BESOIN ET LA VILLE D'ANTONY POUR UNE PRESTATION DE LOCATION DE TOILETTES SECHES DANS LE CADRE DU 27EME SEMI-MARATHON D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 1 355.89 EUROS. (16/12/2014)
- ADOPTION DE LA CHARTE DE PARTENARIAT ENTRE AEROPORTS DE PARIS ET LA COMMUNE D'ANTONY AFIN DE DEVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION. (11/12/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE LICENCE DE DROIT D'USAGE ET DE MAINTENANCE DU PROGIciel AGORA DE GESTION DES PLANNINGS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS AVEC LA SOCIETE AVANTI TECHNOLOGIES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 377.42 EUROS TTC. (15/12/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC CAKTUS POUR L'ORGANISATION DU SPECTACLE DE NOEL 2014 DES ECOLES MATERNELLES DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 3 059.50 EUROS. (18/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 6 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2014. (23/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 4 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2014. (23/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 3 000 000 EUROS AVEC LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2014. (23/12/2014)
- ADOPTION D'UNE DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT - DOSSIER ACTI ENTREPOT POURVOI EN CASSATION POUR UN MONTANT DE 4 800 EUROS TTC. (18/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (21/12/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE CINQ SALLES DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (24/12/2014)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (24/12/2014)
- DECISION PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE GARAGE. (21/12/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY. 5 LOTS-APPEL D'OFFRES OUVERT. (24/12/2014)
 - Lot n°1 : Bâtiments Petite Enfance pour un montant annuel de 206 983.80 euros TTC avec la société TEP.
 - Lot n°2 : Bâtiments Scolaires pour un montant annuel de 453 025.20 euros TTC avec la société SAMSIC SAS I.
 - Lot n°3 : Bâtiments Administratifs Industriels Culturels Sportifs et Péricolaires pour un montant annuel de 636 554.40 euros TTC avec la société SAMSIC SAS I.
 - Lot n°4 : Nettoyage de la Vitrierie Tous Sites pour un montant annuel de 105 636 euros TTC avec la société YES PROPRETE SERVICE.
 - Lot n°5 : Prestations Ponctuelles de Nettoyage Tous Sites pour un montant minimum annuel de 10 000 euros HT et sans montant maximum avec la société SERVICLEAN.
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE RUE DU MONT BLANC – LOT N°13 MOBILIERS PASSE AVEC LA SOCIETE MAGNE SOUVIGNET POUR LE TRANSFERT DU MARCHE SANS INCIDENCE FINANCIERE. (24/12/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DE DIVERS SITES AVEC LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 4 327.38 EUROS HT. (24/12/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ENSEMBLE LES DISSONANCES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 24 JANVIER 2015 POUR UN MONTANT DE 14 559 EUROS TTC. (02/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SIX SALLES DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (06/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (06/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENSEMBLE DE LOCAUX DE 2 100 m² AVEC L'ASSOCIATION AMICALE AUTOMOBILES HISTORIQUES DES TRAVAUX PUBLICS (A.A.H.T.P) MOYENNANT UNE REDEVANCE MENSUELLE DE 1 000 EUROS DU 01/01/2015 AU 31/08/2015 ET DE 2 000 EUROS A COMPTER DU 01/09/2015. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN TERRAIN SIS 5 AVENUE MAURICE RAVEL A LA SOCIETE SOTRAVIA AFIN D'Y ENTREPOSER DU MATERIEL PENDANT L'EXECUTION D'UN MARCHE PASSE AVEC LA VILLE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AFRIQUE CONSEIL POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE QUATRE SALLES DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITE D'ANTONY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE ET D'UNE SALLE DE L'ECOUTE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALCOOLIQUE ANONYMES D'ILE DE FRANCE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC LA SOCIETE MOA POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENSEMBLE DE LOCAUX DE 2 627 m² ET DE PARKINGS DE 600 m² MOYENNANT UNE REDEVANCE MENSUELLE DE 9 606.66 EUROS ET DES CHARGES MENSUELLES DE 1 751.33 EUROS. (07/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LA BASE REGIONALE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS D'ETAMPES ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE EN DATE DU 18 FEVRIER 2015 DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 412 EUROS TTC. (08/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LA BASE REGIONALE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS D'ETAMPES ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE EN DATE DU 25 FEVRIER 2015 DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 412 EUROS TTC. (08/01/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS – DES EPMR ET DES MONTE-CHARGES DANS DIVERS ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE AFEM SA POUR UN MONTANT ANNUEL DE 32 550 EUROS HT CONCERNANT LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET SANS MINIMUM NI MAXIMUM CONCERNANT LA MAINTENANCE CURATIVE. (12/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME VANESSA LALO PSYCHOLOGUE DU NUMERIQUE POUR L'ANIMATION D'UNE SOIREE DEBAT A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD LE 6 FEVRIER 2015 SUR LA DECOUVERTE ET LA PRATIQUE DES JEUX VIDEOS POUR UN MONTANT DE 300 EUROS TTC. (13/01/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A BONS DE COMMANDE PASSE SELON LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT CONCERNANT LE REPERAGE DE L'AMIANTE DANS DIVERS SITES – LOT N°1 – DIAGNOSTICS AMIANTE AVANT TRAVAUX ET AVANT DEMOLITION AVEC LA SOCIETE QUALICONSULT IMMOBILIER POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 10 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 150 000 EUROS HT – LOT N°3 – MISE A JOUR DES DOSSIERS TECHNIQUES AMIANTE – DTA AVEC LA SOCIETE ABSIDES INGENIERIE POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 5 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 100 000 EUROS HT. (14/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR 2 INTERVENTIONS PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME DESTINEE AUX JEUNES ANTONIENS DE 14 A 25 ANS POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (13/01/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANCIDAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LA SOCIETE AMT – LOT 1 – DEMOLITION / GROS ŒUVRE – REVETEMENTS DE FACADES – AMENAGEMENTS EXTERIEURS / VRD POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 18 165.63 EUROS HT. (14/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC M. CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR ETHNO PSYCHOLOGUE POUR UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DANS LE CADRE DU SUIVI JEUNES POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (14/01/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CPAM DES HAUTS DE SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (19/01/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DE BORNES INTERACTIVES CONCERNANT L'ACCES INTERNET POUR LE PUBLIC DE L'HOTEL DE VILLE AVEC LA SOCIETE AZIMUT COMMUNICATION POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 555.71 EUROS TTC. (19/01/2015)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFONTE DE LA REGIE DE RECETTES INSTALLEE AU SERVICE ACTIVITE ECONOMIQUE POUR LA GESTION DE LA FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS ET RENOMEE ANIMATIONS COMMERCIALES. (14/01/2015)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFONTE DE LA REGIE DE RECETTES AU SERVICE ANIMATIONS. (14/01/2015)

ORDRE DU JOUR

- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA SORTIE DU RESEAU DE REUSSITE SCOLAIRE DU COLLEGE ANNE FRANK-
VOTE PAR 45 voix POUR 4 ABSTENTIONS

- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE -

I - FINANCES -

- DEBAT CONCERNANT LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2015 -
- FIXATION DU MONTANT DES PRIX REMIS A L'OCCASION DES MANIFESTATIONS MUNICIPALES – ADDITIF-
VOTE PAR 49 voix POUR
- FIXATION DE L'ALLOCATION REMISE AUX MERES DE FAMILLE TITULAIRES DE LA MEDAILLE FRANCAISE DE LA FAMILLE A L'OCCASION DE LA FETE DES MERES -
VOTE PAR 49 voix POUR

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- NOYER DORE : ADOPTION DE L'AVENANT N°8 DE CLOTURE A LA CONVENTION DE RENOVATION URBAINE -
VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE
- ESPACE VASARELY :
 - Adoption de l'avenant n°2 pour le lot 11 – Equipement Audiovisuel passé avec l'entreprise AMG FECHOZ -
 - Adoption de l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre passé avec le groupement NICOLAS GUILLOT (mandataire) – AIA INGENIERIE – SE ET ME – ACOUPHEN – ARCHITECTURE ET TECHNIQUE –
VOTE PAR 49 voix POUR
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE BT N°27 INCLUSE DANS LE SQUARE MARC SANGNIER-
VOTE PAR 49 voix POUR

III – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION –

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS-DE-BIEVRE -
VOTE PAR 42 voix POUR 05 CONTRE 02 ABSTENTIONS

IV – PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -
VOTE PAR 49 voix POUR
- MODIFICATION DES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE ET DE CLASSE DU PERSONNEL POUR LES PUERICULTRICES -
VOTE PAR 49 voix POUR
- CREATION DES EMPLOIS NECESSAIRES POUR ASSURER DES BESOINS LIES A L'ACCROISSEMENT D'ACTIVITE TEMPORAIRE OU SAISONNIER -
VOTE PAR 49 voix POUR

- RETRIBUTION DES STAGIAIRES, ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - MODIFICATIF -
VOTE PAR 49 voix POUR

V - EDUCATION –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS POUR L'ANNEE 2015 -
VOTE PAR 49 voix POUR

VI – AFFAIRES DIVERSES –

- JUMELAGE DE LA VILLE D'ANTONY AVEC DAVTASHEN, ARRONDISSEMENT DE LA VILLE D'EREVAN EN ARMENIE -
VOTE PAR 49 voix POUR
- PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES -
VOTE PAR 49 voix POUR

**Fin de la séance à 00h00
Antony, le 06 février 2015**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**